

MANIFESTATION

Le syndicat SIT et les socialistes au secours des ouvriers agricoles

Par Antoine Grosjean. Mis à jour le 06.02.2013

Agrigenève a fait recours contre la baisse des heures de travail. Le SIT demande le retrait de ce recours.



Genève, le 6 février 2013. Satigny, Action de protestation du SIT en faveur des ouvriers agricoles. Photo: Laurent Guiraud.

Mots-clés

**SIT Genève (Syndicat
interprofessionnel des travailleurs)**

Partager & Commenter

Le syndicat SIT a organisé ce mercredi matin une manifestation devant les locaux d'Agrigenève, à Satigny. Le SIT demande à l'organisation faîtière des agriculteurs genevois de retirer le recours déposé le 1er février au Tribunal fédéral contre la baisse du nombre d'heures de travail des ouvriers agricoles. La

Chambre des relations collectives de travail (CRCT) a décidé de diminuer de 47 h 30 à 45 h les horaires hebdomadaires de travail dans l'agriculture genevoise à partir du 1er janvier.

Mais pour Agrigenève, cela conduit à une augmentation du coût de la main-d'œuvre qui empêcherait les produits genevois d'être compétitifs sur le marché national. L'organisation déclare souffrir de la concurrence déloyale des autres cantons, où les conditions de travail sont nettement moins bonnes qu'à Genève.

En effet, le secteur agricole n'étant pas soumis à la loi sur le travail, mais seulement au Code des obligations, chaque canton édicte ses propres conditions de travail.

Le SIT dénonce un «recours de la honte», s'agissant d'employés précarisés qui doivent travailler en extérieur à toutes les saisons et par tous les temps, pour des salaires pas vraiment mirobolants. Un ouvrier agricole non qualifié gagne 3300 fr. par mois. Et même si un logement de fonction est inclus pour 345 fr. mensuels, aux yeux du syndicat cela ne compense pas la pénibilité de la profession.

D'autant que les travailleurs agricoles n'ont pas bénéficié de la hausse des allocations familiales entrée en vigueur le 1er janvier 2012. Une inégalité que le Parti socialiste se propose de supprimer avec un projet de loi déposé mardi au Grand Conseil.

(TDG)

Créé: 06.02.2013, 12h46

Aucun commentaire pour le moment